

DÉFAILLANCES ET SUPPLÉANCES DE LA POSTE AUX LETTRES SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Longtemps, l'acheminement vers leurs destinataires des lettres, des menus objets, de l'argent aussi, avait laissé beaucoup à désirer. La correspondance de M^{me} de Sévigné avec sa fille est parsemée de plaintes à ce sujet ; on en trouve, nuancées d'enjouement, dans les lettres qu'elle lui adresse des Rochers.

Me revoilà dans les lamentations du prophète Jérémie ; je n'ai reçu qu'un paquet cette semaine, et voilà l'autre perdu (1).

La voilà revenue... cette lettre du 17^e ; elle était allée faire un petit tour à Rennes (2).

Je commence par vous dire que je viens de recevoir la vôtre du 10^e qui était allée à Rennes ; c'était sa fantaisie (3).

Dès cette époque, toutefois, mais plus encore au XVIII^e siècle (surtout en sa seconde moitié), les rouages de l'administration des postes paraissent en voie d'amélioration constante. De très importantes séries de lettres réparties sur de longues années, écrites à un même correspondant (4), et qui commencent toutes par un accusé de

(1) *Dimanche 25^e octobre 1671*, édit. Monmerqué, lettre 214, t. II, p. 396.

(2) *4^e janvier [1690]* ; *ibid.*, lettre 1249, t. IX, p. 381.

(3) *Jeudi 22^e juin [1690]* ; *ibid.*, lettres 283, t. IX, p. 524.

(4) Par exemple, une correspondance Le Prestre de Châteaugiron qui va de 1761 à 1781. Arch. d'I.-et-V., 1 F 1813-1818 (fonds Guillet).

réception précis, prouvent qu'ils fonctionnent, sur certaines routes, sans accrocs ni à-coups.

Pourtant, les mailles du réseau que cette administration étendait sur tout le royaume ne se resserraient que très lentement. Une grande dame de Rennes recevait, peu avant l'an 1700, une lettre qui commençait ainsi :

Madame, je me serois donné l'honneur de vous écrire... mais nous sommes dans un lieu écarté où les messagers publics ne passent point (5).

Un tiers de siècle plus tard, un gentilhomme de campagne que la mauvaise saison isole au milieu des marais, écrit mélancoliquement :

Il y a longtemps, mon cher sénéchal, que j'ay reçu la lettre... depuis ce temps-là, les inondations, les neiges et la glace ont rendu la communication avec Redon impraticable, qui est le seul débouché par où je puis avoir commerce avec mes amis. Les autres villes où la poste arrive sont à huit et dix lieues, vous m'excuserés donc si ma reponse vient tard (6).

Même après 1735, date où la solide et multiséculaire institution, de plus en plus ramifiée, atteindra, ou presque, le chiffre de mille bureaux provinciaux (7), certaines régions demeureront défavorisées, mal desservies par ses relais ; rien de surprenant si les défauts de l'époque précédente s'y perpétuent dans une certaine mesure (8).

(5) Lettre datée *A S^t Mecn le 8^e janvier 1695*, signée *Parisy*, ind. *pretre de la congrégation de la Mission* et adressée *A madame madame la marquise de Carcado dans la rue du four du chapitre. A Rennes.*

(6) Lettre signée *J.-B. de la Landelle de St-Rémy*, datée *a la Grae pres Redon le 10 janvier 1729*, et adressée *A monsieur monsieur Jahan, sénéchal de Richelieu. A Richelieu.* Arch. d'I.-et-V., 2 E1 19 (de la Landelle, 3). Le manoir et la seigneurie de la Grae étaient situés dans la paroisse de Peillac, actuellement commune du canton d'Allaire (Morbihan), à trois lieues de Redon.

(7) Eugène VAILLÉ, *Histoire des postes jusqu'à la Révolution*, Paris, 1948 (coll. *Que sais-je ?* n° 200), p. 98.

(8) Lettre datée *A Kempertin ce mardi de Pasques [9 avril 1652]* in : *Guy Autret, seigneur de Missirien, correspondant de Pierre d'Hozier en Basse-Bretagne. Lettres inédites recueillies et publiées par le comte de Rosmorduc*, Saint-Brieuc, 1899, in-4°, p. 138.

Les époques de troubles rendaient plus précaire encore l'acheminement des lettres et des envois de toute sorte. Ainsi en fut-il au temps de la Fronde : « Monsieur mon « cher confrère Je seray bien fâché si ma rente quadragé- « simale ne peut passer iusques a vous, si les soldats déva- « lisent nos messagers, ils fricasseront tout le bien des « pauvres gens... [etc.] »

Les désordres de l'époque révolutionnaire ne seront pas davantage favorables à la bonne transmission des correspondances : « Citoyen, la perte de votre lettre du 5 juin « que je n'ai reçue ni avant ni depuis celle du 23..., votre « silence sur ma réponse... me fait craindre d'autres acci- « dens et m'oblige a récapituler notre correspondance...(9) »

Qu'on recourût à ses seuls services, ou qu'on y suppléât par des moyens de fortune, retards, déceptions, inquiétudes, soupçons, étaient monnaie courante, comme le montrent de nombreuses lettres d'autrefois conservées aux Archives d'Ille-et-Vilaine, surtout, mais non exclusivement, dans la riche sous-série 2 E.

Sans doute advient-il que la négligence ou l'état de santé d'un correspondant soit la cause de l'irrégularité.

Madame et très honorée cousine, une maladie de six semaines qui a continué longtemps après votre lettre du 24 juin dernier m'a empêché d'y répondre (9 bis).

Monsieur, quelques absences de chez moy suivies d'une attaque de rhumatisme gouteux m'on empêchée de pouvoir répondre plutôt (10).

Mais, répondant, peut-être, aux reproches de sa femme, un gentilhomme se disculpe sur un ton de parfaite sincérité :

Je suis, ma très chère femme, bien en peine de ce que

(9) Lettre datée Paris ce 21 août 1793, signée Rosvo, et adressée Au citoyen Dubois des Sauzais, rue des Dames, A Rennes, Département de l'Ille-et-Vilaine. 2 Ed 53 (Dubois des Sauzais, 2).

(9 bis) Lettre datée à Paris le 8 août 1739 et adressée A madame madame Deshayes Doudart, à Rennes, 2 Ed 27 (Doudart, 1).

(10) Lettre signée Baude de St-Pere, datée A la Touche près Dinan, le 22 août 1744, sans suscription. 2 E (suppl^t), fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 372.

vous n'avez pas reçu de mes lettres, le voyage de devient celui-cy, puisque asseurement je vous ay escrit toutes les postes et particulièrement la dernière (11).

En fait, la ponctualité des correspondants paraît très souvent hors de cause : c'est le fonctionnement du service officiel auquel ils se sont confiés qui est insuffisant ou défectueux ; ce sont ses agents qui sont médiocrement attachés à leur devoir, peut-être infidèles.

Il s'agit parfois de déconvenues assez bénignes.

J'ay reçu votre dernière lettre, ma chère sœur, qui n'a tardé que de deux ordinères a la poste (12).

Madame ma très chère sœur, je ne receu point hier de vos nouvelles, voilà deux ordinaires que je n'en ai point (13).

La disparition de menus présents annoncés et attendus est acceptée avec résignation :

Madame ma très chère tante, quoyque tard, resevez, s'il vous plait, mes très humbles remersimens du papier, de la sir et des plusme que vous avez ut la bonté de m'anvoyer, tout cela a été perdus, je vous en ay toujours la même obligation (14).

Mais il arrive qu'attendant des nouvelles, on ait à subir des *retardements* prolongés :

Je suis au désespoir, monsieur, d'avoir différé jusques a présent a répondre à la lettre... mais je ne pû le faire plus tots parce qu'elle ne m'a été rendue que quinze jours après sa datte (15)..

(11) Lettre non signée, datée à Paris, ce 5^{me} juin 1680 et adressée A madame madame la comtesse de Lannion, A Vennes. 2 El 259 (Le Sénéchal de Carcado, 2).

(12) Lettre signée du Boismarcel, datée A Nantes, ce 19 janvier 1723, et adressée A mademoiselle mademoiselle du Boismarcel, A St-Brieu. 2 Et 9 (Therault, 3).

(13) Lettre signée Doudart du Vauhamon, datée A Paris, ce mercredi matin, 7^e 7bre 1735, et adressée A madame madame Deshayes Doudart, A Rennes en Bretagne. 2 Ed 28 (Doudart, 2).

(14) Lettre signée Doudart du Vauhamon, l'année, datée ce 18 octobre 1735, sans suscription. 2 Ed 28 (Doudart, 2).

(15) Lettre datée à Mortain, ce neuf fevrier 1742, signée Pallix et adressée A monsieur monsieur le président de Montluc en son hostel, à Rennes. A Rennes. 2 E (suppl^o), fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 372.

Monsieur, votre lettre du 13 juin n'est parvenue... que ce jour ; ce retardement de cinq a six semaines vous doit prouver quel est l'embaras ou plus tot l'impossibilité de répondre a vos lettres (16).

La durée de l'attente peut atteindre un degré anormal ; près d'un semestre, par exemple :

Votre lettre du 13 7bre, monsieur, n'est parvenue à moy que depuis trois ou quatre jours, ayant fait différentes cascades (17).

Une année entière :

Il y aura bientôt un an que je n'é point receu de vos nouvelles quoyque je vous ay écrit trois ou quatres fois (18).

On voit les correspondants frustrés passer par des sentiments divers, suivant leur caractère ou leur humeur. Certains disent tout uniment leur déception, qui peut aller jusqu'à l'affliction :

Monsieur, je prend la hardiesse de vous escrire... pour vous prier de me faire sçavoir de vos nouvelles et celles de madmoizelle votre femme, sans oublier mon couzin de la Grange à qui j'ai escriptz cinq ou six fois sans en avoir aucune response, ce qui me met bien en painne (19).

Monsieur, je suis tout a fait en peine... voueisi la cinquieme foua que je me suis donné l'honneur de vous escrire sans avouaire resceu de vos nouvelles (20).

(16) Lettre datée à Chateaulin, le 21 juillet 1757, signée Robin et adressée A monsieur monsieur de Gennes procureur au Parlement. A Rennes. 2 Eg 53 (de Gennes, 2).

(17) Lettre datée à Paris ce 19 février 1734, signée Lagrange et adressée A monsieur monsieur de Bazin, A Rennes.

(18) Lettre datée A Ploërmel, ce 8^e juin 1737, signée Ricard et adressée A monsieur monsieur de la Haye Trebuchet... rue Saint-Dominique près les Jacobins, A Rennes (en diligence). 2 Et 19 (Trebuchet des Brices, 2).

(19) Lettre datée de la porte Camus, ce 7^{me} février 1673, signée Perrine hatton et adressée A monsieur monsieur des Moulins M^e armurier, demeurant en la rue St-françois proche l'église, A Rennes. 2 E (suppl^t), fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 448.

(20) Lettre datée à Paris, le 13^e décembre 1692, signée Beauregard et adressée A monsieur monsieur le marquis de Carcade, à son château de Carcado. A Pontivy.

Monsieur mon cher cousin, voyci le cinquième que ie me suis donnée l'honneur de vous escrire sans avoir été favorisée d'aucunne réponce, ie ne puis qu'estre bien touchée (21).

Des amitiés qui ne paraissent pas feintes ; des affections familiales qui rendent le son de la sincérité, s'émeuvent jusqu'à l'anxiété :

Monsieur, nous sommes fort en peine de n'aprandre augunes nouvelles, nous craignons que vous ne soiés malades (22).

Si vous étiez inquiet de ma santé, mon cher frère, je ne l'étais pas moins de la vôtre ; je vous ai écrit trois fois... c'est un fait vrai (23).

Voici les malentendus qui percent, les soupçons qui se font jour :

Monsieur. Il y a désia longtemps que ie cherche quel suiet vous pouvez avoir de me priver de vos lettres, ayant receu trois ou quatre des miennes en divers temps (24).

Je vous jure en honneur, mon cher frère, que je n'ay reçu que la lettre à laquelle je répond aujourd'huy, et les deux que vous dites m'avoir écrites ont été mal adressées... si je les avois recuës, je n'eu pas manqué d'y répondre (25).

Plus d'un usager de la poste oriente vers ses agents soupçons et aigreur :

Mon révérend père. J'ay reçu la lettre... en response a celle que j'avois l'honneur de vous écrire... si elle ne vous

(21) Lettre datée *ce dernier iuillet 1667*, signée *f. Guyomar*, et adressée *A monsieur de Beauvais Algan, greffier en chef, A Rennes*. 2 Eh 1 (Halgan).

(22) Lettre datée *à Paris, le 23^e aoust 1693*, signée *beauregard le douarain* et adressée *à monsieur le marquis de Carcado cheux monsieur Chambert proche St-Sauveure a Rennes en bretagne*. 2 El 258 (Le Sénéchal, 1).

(23) Lettre datée *St-Jouan, le 8^e 8bre 1771*, signée *Le Masson*, et adressée *A monsieur monsieur Le Masson, maître en chirurgie, à St-Servan*. 2 El 187 (Le Masson).

(24) Lettre datée *A Paris, le 1^{er} novembre 1658*, signée *de Quermeno*, et adressée *A monsieur monsieur de Lanoüan, port deub. A Vennes*. 2 EK 41 (de Kermeno, 5).

(25) Lettre datée *Rennes, le 2^e janvier 1768*, signée *Le Masson*, et adressée *A monsieur monsieur Le Masson, maître en chirurgie, A sa maison, A St-Servan*. 2 El 187 (Le Masson).

a pas esté si tôt renduë qu'elle le devoit, il faut vous en prendre a la poste car j'eus soin de la mettre d'heure et même plutôt (26)...

[...] Vous n'aviez pas reçu ma lettre du 20 may... je n'ay pu blâmer mes domestiques, car je vais moy même mettre mes lettres à la poste dans le sac : il faut qu'il y est [*sic*] du derrangement dans le Bureau de Guingamp (27).

Je reçu hier vos deux lettres ; il faut que la première ait été retardée a la poste, ou par la faute des postillons (28).

Je vous ai écrits sans réponce, peut aitre ausy que le voituré aura négligé de vous porter ma lettre (29).

La mauvaise humeur s'en mêlant, et pour peu qu'on jouisse de quelque crédit, on méditera de porter plainte contre les coupables présumés :

Demandés a votre sœur si elle a reçu la lettre que je lui écrivis il y a environ deux mois, et tâchés aussi de sçavoir si le procureur a reçu celle qui étoit a son adresse ; si elles ne l'ont point été, j'en ferai mon affaire, et je ferai punir le directeur ou les commis de la poste (30).

L'accusation d'intercepter volontairement ou de violer les correspondances n'est portée, semble-t-il, qu'exceptionnellement :

Je ne sçais par quel malheur je ne resois pas de vos lettres, monsieur mon compere ; diligent comè je [vous] cognois il fault qu'on les surprenne (31).

(26) Lettre datée à Rennes, ce 28 juin 1736, signée Torquat, m. b., sans suscription. 3 H 42.

(27) Lettre datée Lannion, 29 juin 1766, signée Kerprigent Riou et adressée A monsieur monsieur de la Guistièrre, A Rennes. 2 Eg 13 (Gaultier, 5).

(28) Lettre datée Quinipilly, le 14 7bre 1767, signée Loudren, et adressée A monsieur monsieur de la Guittièrre, A Renr.es. 2 Eg 14 (Gaultier, 6).

(29) Lettre datée La Touche, ce 6 juillet 1773, signée Langourla de la Boessière et adressée A mademoiselle mademoiselle de la Boessière, Rosveguen, chez monsieur Lucas, avocat, à Rennes. 2 El 3 (La Bouexière, 1).

(30) Lettre signée Fabry, datée Versailles, ce 17 aoust 1768 et adressée A madame madame Caussin, chez mademoiselle Landron, au bas des Lices. A Rennes en Bretagne. 2 Ed 104 (du Trevou).

(31) Lettre datée à Paris le 16 mars 1693, sans signature ni suscription. (Le destinataire est M. de Farcy de Saint-Laurent.) 2 Ef 3 (de Farcy).

Je n'ai pas de cachet tel que celui que vous m'envoies, mon cher de Lys, et très certainement ma lettre a été décachetée ; c'est un petit mal, car elle ne contenoit rien que je voulusse cacher ; mais qui a eu cette curiosité a eu tort ; vous et moi ne devons pas chercher a deviner qui (32)...

Les choses étant ainsi, qu'il s'agit d'assurer complètement, à courte distance, l'arrivée à destination d'une lettre, d'un paquet, d'une somme d'argent, ou seulement de les faire parvenir à un bureau relativement lointain, l'ingéniosité entrainait en jeu ; on était à l'affût des *occasions* :

Je suis fâché, ma chère cousine... je contoais vous envoyer ma procure (33) un de ces jours par occasions qui vont à Rennes (34).

Comme je trouve une occasion... Je suis charmé de profiter de cette occasion pour m'informer de vos chères nouvelles (35).

Monsieur, ayant trouvé une occasion aussi favorable que celle-cy, je ne puis ny ne dois la laisser passer sans vous assurer de mes humbles respects (36).

Et bien marri, lorsqu'elles se dérobaient :

Madame ma très chère sœur, je receu samedi au soir la lettre.. je n'ay pu plutôt vous y faire réponse faute d'occasion (37).

(32) Lettre datée *Hennebond*, le 20^e avril 1778, signée *Du Plessis* et adressée *A monsieur de Lys, à son château de la Villeder près le Roc St-André, route de Ploërmel*. 2 El 312 (de Lys).

(33) Synonyme de *procuration*, déformé en *procule* par le patois haut breton (H. COULABIN, *Dictionn. des locut. popul...* Rennes, 1891, p. 307).

(34) Lettre datée *ce 13. 8bre 1735*, signée *Pillardière*, et adressée *A madame madame Deshayes Doudart. A Rennes*. 2 Ed 28 (Doudart, 2).

(35) Lettre datée *Lannion 16 juillet 1764*, signée *Kerprigent Riou* et adressée *A monsieur monsieur Gaultier de la Guistière. A Rennes*. 2 Eg 14 (Gaultier, 5).

(36) Lettre datée *A Lominé, ce 7^e aoust 74 [sic]*, signée *Le recteur de Lominé*, et adressée *A monsieur monsieur l'abbé de Kermeno. A Camezon*. 2 EK 42 (de Kermeno, 6).

(37) Lettre datée *A Maure, ce 18 8bre 1735*, signée *Doudart du Vauhamon*, sans suscription. 2 Ed 28 (Doudart, 2).

J'ai attendu jusqu'à présent, croyant toujours trouver quelque occasion pour Plusunet (38)...

On les souhaitait sûres, ces occasions :

Monsieur, il y a longtemps que je cherchois une occasion seure pour [vous] faire tenir les deux louis (39).

...Je ne trouvai pas d'occasion, mais aujourd'huy j'en trouve une sûre et j'en profite (40).

Ou ces *voies*, comme l'on disait aussi, en les désirant douces, au surplus :

En remettant mon dernier envoi a M. Le Cogniec de Kergrist, je le priaï de vous le faire passer par la voye la moins couteuse... il me marque qu'il n'a pu trouver de voye plus douce, que le messenger de Quintin auroit pris plus (41).

Qu'étaient ces occasions qu'on guettait ainsi ? Il semble qu'elles aient très souvent pris le visage, revêtu l'extérieur et l'équipage des hommes ou des femmes que leur métier faisait les usagers habituels des routes et des chemins (42). C'était le boulanger :

Je n'ai point encore, ma chère femme, reçu votre lettre...

(38) Lettre datée *Guingamp*, 28 juillet 1762, signée *Le Mat*, et adressée *A monsieur monsieur Rousset, au château de Coatnisan, à Plusunet*. 2 E (suppl^t), fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 162.

(39) Lettre datée à *Vieilleroche*, le 23 8bre 1751, signée *Deshays Piard*, et adressée *A monsieur monsieur des Sauzays Dubois, procureur en la cour, rue de Toulouse, à Rennes*. 2 Ed 53 (Dubois des Sauzays, 2).

(40) Lettre datée *St-Jouan* le 16 Xbre 1771, signée *Le Masson*, et adressée *A monsieur monsieur Esnos, marchand de cuir, rue du Jersual. A Dinan pour faire tenir à M. le Masson, M^e en chirurgie à St-Servan et à Dinan*. 2 El 197 (Le Masson).

(41) Lettre datée *Plounevez*, 6 mars 1777, signée *Le Clech*, et adressée *A monsieur monsieur Gaultier de la Guistièrre. A Rennes*. 2 Eg 16 (Gaultier, 8).

(42) Malgré les contrastes géographiques et les distances, ils étaient alors, à quelques détails près, parcourus presque partout par les mêmes gens ; voici les voies de communication du Beauvaisis : « [...] Sur la plupart de ces vieux chemins circulaient des mendiants, « des femmes chargées d'un ballot, des hommes avec leur pièce de « serge sur l'épaule, quelques ânes bâtés, les mules des potiers et « des chasse-marée, les chevaux des gros fermiers, ou des gentils-« hommes parcourant leurs terres... » Pierre GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730...*, Paris [1958], p. 89.

Je l'aurai ce soir ou demain par le boulanger, ayant mandé à M^{lle} des Garennes de m'envoyer mes lettres par cette occasion (43).

C'était un boucher ou une bouchère :

Je profite, mon cher tonton, de l'occasion d'une bouchère de Guingamp pour vous envoyer les pièces qui regardent notre affaire commune (44)...

C'était quelque charbonnier :

...Ils furent boire dans un cabaret ou elle fut les trouver, ayant prins avecq elle un grison de douze livres que ledit Croixblanche luy avoit envoié le jour d'auparavant avecq une piece de beuf par un charbonnier (45)...

Un fermier se rendant au marché :

Monsieur, je viens d'apprendre que le fermier du bachet partoît sur le champ pour se rendre a Redon ; je vous prie de luy remettre l'argent que vous avez receu pour moi (46)...

C'étaient des marchands courant les foires :

Je vous avois écrit dès hier, croiant trouver quelqu'un qui fust allé ce jour a votre marché, mais notre foire a retenu tous nos marchands (47).

Monsieur. Je n'ay receu vostre lettre que le quinze de septembre à la foire à Loudéac, qui est dattée du vint et cinq du mois d'aouste, j'ay esté longtemps fort en peine (48)...

(43) Lettre datée de Bezidel, le 18^e avril 1768 et signée du Fou. 2 Ed 78 (du Fou).

(44) Lettre datée Rennes, ce 28 7bre 1762 et signée Le Prestre, sans suscription. 1 F 1813 (fonds Guillet).

(45) Enquête contre Ollive Richart, 20^e juillet 1705. Arch. anc. de la Ville de Rennes, 415-1. Grison était à Rennes et dans sa campagne le nom d'une espèce de pain.

(46) Lettre datée ce 26 juillet 1748, signée de Racinox de la Giraudaye et adressée A monsieur monsieur Folliet, négociant, à Redon. 2 Ef 44 (Folliet, 3).

(47) Lettre datée à Moncontour, ce 16 8bre 1717, signée du Fresche Lecler et adressée A monsieur monsieur de la Hays Trébuchet, à sa maison noble, A Plénée. 2 Et 19 (Trébuchet des Brices, 2).

(48) Lettre datée à Couefuhan, ce 17 septembre 1724, signée de Glecouet et adressée A monsieur monsieur de la Hays, à sa maison. A Plénée. Ibid.

J'écris aujourd'hui à Pontivy pour demander si par les marchands qui se rendent aux foires je ne puis pas vous faire compter les 42 l. 10 s. que je vous dois, et j'espère y réussir (49).

C'étaient encore des palefreniers ou des convoyeurs de chevaux :

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite par l'homme qui a ramené notre cheval (50).

Monsieur, je vous écrivis hier par l'homme qui emmena les chevaux (51).

Comme je trouve une occasion qui est le domestique que j'ay lorsque j'en ai besoin, qui va mener des chevaux à Rennes (52).

Des muletiers :

Madame, je vous prie d'avoir la bonté de recevoir de Cavalin, multier, porteur de la présante, la somme de 264 l. que je vous envoie (53)...

Des poissonniers :

[...] Vous me marquez que vous me faites passer une chemise par un poissonnier, mais je ne l'ai pas reçue (54)...

C'étaient, enfin, les potiers de Rieux (55) voyageant en caravanes pour vendre les produits de leur industrie et très souvent employés, semble-t-il, dans les campagnes autour

(49) Lettre datée le 14 novembre 1779, signée Bellecherre Allanic et adressée à M. Gaultier de la Guistière, à Rennes. 2 Eg 18 (Gaultier, 9).

(50) Lettre datée Châteaubourg, 3 juillet 1735, signée F.-M. Lefresne et adressée Au révérend père dom Amand Lemoine, procureur de l'abbaye de Redon, de présent à St-Melaine. A Rennes. 3 H 42.

(51) Lettre datée à Nantes, ce 10 9bre 1751, signée Jean Hardy et adressée A M. Folliette. A Redon. 2 Ef 44 (Folliet, 3)..

(52) Lett. cit., signée Kerprigent Riou. 2 Eg 13 (Gaultier, 5).

(53) Lettre datée A Pontivy, le 3^{me} Xbre 1774, signée Thépault, et adressée A madame madame la comtesse du Fou, en son hôtel sur les ponts proche les Récolets. A Nantes. 2 Ed 78 (du Fou).

(54) Lettre datée St-Malo, 7 8bre 1787, signée F. Villain, lequel l'adresse à sa femme rue du Cartage, à Rennes. Arch. anc. de la ville de Rennes, 408.

(55) Actuellement, commune du Morbihan, arrond^t de Vannes.

de Redon et jusqu'à Rennes, pour transmettre correspondances et paquets :

Mon révérend père, je profite des potiers pour vous faire passer un mémoire en forme de requête, afin de faire décharger votre fermier de Saint-Marc de la capitation aux rôles de Guipry (56).

Madame et chère bonne maman, voilà votre ballot... qui doit vous être remis ce jour par les messagers ou potiers (57)...

Ils n'étaient pas toujours exacts :

Mon tres révérend père, il faut qu'une lettre que j'eu l'honneur de vous écrire de Guichen par les pottiers de Rieux ne vous ait pas été rendue, puisque vous ne m'avez pas honoré d'une réponse (58).

et exigeaient une rémunération :

Les potiers à qui vous avez donné votre lettre me fit [*sic*] payer trois sous de port, j'étois fort mécontente d'eux (59)...

(56) Lettre datée 22 juillet 1779, signée *Provost*, et adressée au cellerier de l'abbaye de Redon. 3 H 117.

(57) Lettre datée Rennes, ce 18 8bre 1783, signée *Garnier*, et adressée A madame madame *Dechamps*, à sa maison des rues Basses, à Redon. 2 Ed 19 (Deschamps, 3).

(58) Lettre datée *Pléchâtel*, ce 19^e aoust 1738, signée du *Butté de Fabry*, et adressée Au Révérend le très révérend de *Bonnefonds*, religieux celerier de l'abbaye royale de *St-Sauveur de Redon*. A Redon. 3 H 153.

(59) Lettre s. d., signée *Deschamps Le Masson du Vaubruand*, et adressée A madame madame veuve *Deschamps*, en sa maison près les halles de Redon. A Redon. 2 Ed 19 (Deschamps, 3).

Il est instructif de rapprocher ces textes des précisions fournies par l'excellente monographie de l'abbé Jud *HELIGON*, *Les potiers de Rieux* (*Revue morbihann.*, 13^e année, 1909, pp. 37-45, 82-89, 124-129). « ...On voyageait comme les cloutiers, les blatiers et les saulniers, suivi de longues files de chevaux portant la marchandise soigneusement serrée dans les bâts ou les *panets* ; au hasard des étapes, le maître voyageur s'acquittait des commissions, remettait à leurs destinataires les paquets et les lettres, devenait courrier clandestin et par là même suspect ; il supportait l'honneur et les inconvénients d'une surveillance spéciale... » (p. 128) ; il s'agit en ce passage de l'époque révolutionnaire ; suit, en effet (p. 129) la reproduction d'un texte du 15 mai 1793 par lequel les administrateurs du district de Redon dénoncent l'aide apportée par les mêmes potiers de Rieux « à l'entretien de correspondances secrètes entre des gens mal intentionnés ou tout au moins suspects » et affirment « qu'il est conséquemment d'une bonne police de surveiller scrupuleusement ces potiers,

Aux potiers, on pourrait joindre avec beaucoup de vraisemblance, bien que les documents se taisent à leur sujet, les sauniers itinérants de Guérande et du Bourg-de-Batz (60).

On faisait appel, d'autre part, aux messagers bénévoles les plus divers ; des hommes d'Eglise, notamment des réguliers :

Le révérend père prédicateur vous remettra les 85 l. 12 s. que vous avez déboursé (61)...

Mar chère sœur... je reçus toutes vos lettres, une par le révérend père bénédictin (62)...

des gentilshommes, amis communs de l'expéditeur et du destinataire :

Le chevalier de Tressan, mon cher ami, qui est chargé de vous remettre ma lettre, vous dira mon chagrin de n'avoir pu le suivre pour vous voir (63).

J'ay reçu vendredy au soir, mon très cher seigneur, par M^r de Tréguibé, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire (64)...

des travailleurs manuels effectuant un bref voyage :

Monsieur, ayant trouvé une occasion aussi favorable... je ne la puis ny ne dois laisser passer... le mareschal porteur de la présente désire estre encore votre fermier (65)...

de vérifier leurs paquets, de connaître les personnes dont ils sont les agents... ».

(60) Le texte cité à la note précédente et qui déclare suspects les potiers ajoute « que la même surveillance peut et doit être exercée sur ceux de Guérande vulgairement nommés *sauniers*, qui remplissent les mêmes fonctions ». Or, cette activité secondaire de courriers, ils l'exerçaient depuis des générations.

(61) Lettre datée 14 juillet 1732 et signée fr. *Nicolas Perrin, m. b.* 3 H 42.

(62) Lettre datée à Redon, ce 7^e 7bre 1750, signée *Benneray* et adressée A mademoiselle mademoiselle *Deschamps, marchande d'ardoise. A Rennes.* 2 Ed 19 (*Deschamps*, 3).

(63) Lettre sans signature, datée A *Vitré*, ce 2 décembre et adressée A monsieur monsieur des *Sauzais-Dubois*, en son hôtel, rue de la Comédie. A Rennes. 2 Ed 53 (*Dubois des Sauzais*, 2).

(64) Lettre datée Rennes, ce 19 avril 1762, signée *Le Prestre* et adressée A monsieur monsieur de *Lesquen de Kerohan*, en son hôtel. A *Guingamp*. 1 F 1813 (*Fonds Guillet*).

(65) Lettre datée A *Lominé*, le 7^m aoust 74 [sic], signée *Le recteur de Lominé* et adressée A monsieur monsieur l'abbé de *Quermeno. A Camezon.* 2 EK 42 (de *Kermeno*, 6).

...Le porteur qui est mon journalier fendeur de bois et qui malheureusement se délasse parce que ma cour est tout a fait dépeuplée, ayant occasion d'aller a Rennes pour quelques commissions... veut bien me raporter les sacs qu'il vous plaira de m'envoyer (66)...

des *écoliers*, c'est-à-dire des collégiens :

Les *écoliers* de ce païs vont bientos retourner a Renne, je vous en envoyroist un qui prandras vos lestres... Voylas l'escolier, Monsieur, dont je vous ais parloist dans la dernier lestre... vous pouvez lui donner en surté les lestres que vous m'escriroit (67)...

des enfants, comme ce petit campagnard qu'on ne craini pas d'envoyer assez loin de sa bourgade natale :

...Comme le petit garson porteur de la présante n'a pas grande intrigue, je vous pry de faire La Pierre le faire gister en quelque lieu (68).

Si humble que soit la condition sociale de ces messagers occasionnels, on n'oublie pas qu'ils ont un maître à satisfaire, un devoir d'état à remplir, un métier à exercer, et on se plie de bonne grâce à leur horaire :

Mon cher frère, cet homme est si fort pressé de partir que je n'ay le loisir que de vous assurer que ma seur et toute votre maisonnée se porte bien (69).

Je n'ay le temps que de vous dire un mot, ma bien aymée mademoiselle, et encore bien à la haste, par l'homme qui est

(66) Lettre datée A Malestroit, le 12 aoust 1757, signée Filleul, et adressée à M. Gaultier de la Guistièrre, à Rennes. 2 Eg 11 (Gaultier, 3).

(67) De deux lettres datées de St-Ceglin, ce 23^e et ce 30^e octobre 1759, signées votre tre umble servante de la Sauvagère, et adressées A monsieur monsieur le roy, procureur au présidial, rue d'estrais. A Rennes. 2 Em 183 (Mouraud, 2).

(68) P.-S. à une lettre datée A Maure, ce 29^e 8bre 1735, signée Doudart de Vauhamon, et adressée A madame madame des Hayes Doudart, proche St-Sauveur. A Rennes. 2 Ed 28 (Doudart, 2).

(69) Lettre datée de la Vilelois, ce 20^e 8bre 1627, sans signature, et adressée A monsieur monsieur le vicomte d'Appigné, à la tour d'Apigné. A Rennes. 2 E (suppl^t), fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 426.

venu ramener la petite femme de chambre de ma sœur Saint-Cast (70)...

[...] Excusez mon grifonage : je galope pour rejoindre les potiers (71).

On demandait couramment, d'autre part, à un correspondant, de servir d'intermédiaire pour faire parvenir à un tiers, lettre ou paquet :

Madame et très chère cousine... ie prend la liberté de vous adresser une lettre pour ma sœur la religieuse, ie crois que vous voudrés bien la luy faire tenir promptement (72).

Voilà une lettre pour M^{me} de Saint-Pren [*sic*] la belle-fille... ignorant si elle est a Rennes et le nom de la campagne qu'elle peut habiter, je vous l'envoie, vous voudrés bien finir l'adresse et la faire mettre a la poste (73)...

Quand la politesse voulait que la lettre fût adressée ouverte à l'intermédiaire, on lui fournissait les moyens de la clore à la manière du temps :

En réponse, Monsieur, à la dernière dont vous m'avez honoré... je vous joins icy deux lettres à cachet volant, l'une pour M. de Montuevoix, mon représentant, et l'autre pour M. Geofroy (74).

Il arrivait que, faute de précision suffisante, on mit cet intermédiaire dans l'embarras :

Si j'ay esté si longtemps a répondre a vostre lettre, vous en estes la cause, m'ayant mandé de m'adresser à M. Bouffé pour luy remettre cette envoie, sans me dire ni sa qualitée.

(70) Lettre datée seulement *ce vandredy*, sans signature, et adressée A *mademoiselle mademoiselle de Boislorent. A St-Brieuc. 2 Et 10* (Therault, A).

(71) Lettre déjà citée (22 juillet 1779). 3 H 117.

(72) Lettre datée A *Nantes, ce 5 8bre 1735*, signée *Du Moulin du Brossay* et adressée A *Madame madame des Hayes Doudart, à sa maison. A Rennes. 2 Ed 28* (Doudart, 2).

(73) Lettre datée A *Versailles, le 7 may 1776*, sans signature, et adressée à la comtesse du Trévou à Rennes. 2 Ed 104 (du Trévou).

(74) Lettre adressée à *Paris le 28 may 1778* à *M. Girard de Châteaueux, à Vitré. 2 Eg* (Girard de Châteaueux, 1 bis). Selon le Dict. de Trévoux (art. *cachet*), « on appelle *cachet volant* la marque du cachet imprimée sur un papier, avec lequel on pourra fermer quand on voudra une lettre qu'on donne ouverte ».

ni sa demeure ; je l'ay enfin trouvée, non sans peine ; cette ville est un peu grande, et l'on ne connoît pas tout le monde (75).

Les lettres confiées à un *exprès* étaient, semble-t-il, assez rares, les liasses que j'ai dépouillées en contiennent pourtant quelques exemples : des trois que je vais donner, le premier précède les deux autres d'un grand nombre d'années, au cours desquelles, par une évolution bien connue en grammaire, le mot, d'adjectif qu'il était, devient substantif :

Madame, J'envoye ce porteur expres vous trouver qui est pour vous prier de m'avoir pour excusé de ce que j'ay manqué a ce que je vous avois escript (76).

...Cy j'aves cru la chose pressée et fautte d'occazion, je vous aures envoyé une expresse (77)...

...Je prends le parti de vous envoyer un exprès, il vous en coûtera vingt sols (78).

Les documents ne satisfont que très incomplètement le désir de savoir dans quelles conditions une lettre était portée de la poste au domicile du destinataire, lui était, dans le langage du temps, *rendue* (79). Les contingences

(75) Lettre signée *Votre très humble et très obéissante servante A M. L. Le Roy*, datée ce 28 8bre 1770 et adressée *A madame du Fou, en sa maison. A Nantes*. 2 Ed 78 (du Fou). Les aubergistes et hôteliers servaient d'intermédiaires ou, si l'on veut, tenaient lieu de poste restante, comme en témoignent deux lettres signées *Belloys*, datées *à Paris, ce unze novembre 1679* et *à Paris, ce 24 janvier 1680*, portant toutes deux cette même suscription significative : *A monsieur monsieur Macé, m^e de l'hostellerie de l'aigle d'or du faubourg St-Elier, à monsieur le recteur de Nouvoitou à Nouvoitou près Rennes*. A Rennes. 4 E 404 (min. Bretin).

(76) Lettre signée *P. Le Sir*, datée *ce premier de juillet 1604*, et adressée *A madame madame d'Apigné*. 2 E suppl^t, fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 426.

(77) Billet sans signature, date, ni suscription (xviii^e siècle). 2 Ed 28 (Doudart, 2).

(78) Lettre datée *Guingamp, 28 juillet 1762*, signée *Le Mat*, et adressée *A monsieur monsieur Rousset, au château de Coatmisan, à Plusunet*. 2 E suppl^t, fonds de la Bourdonnaye-Montluc, 162.

(79) Très nombreux exemples. « Monsieur mon cher cousin, je n'estois pas au logis lorsque vostre dernière fut rendue céans. » Lettre signée *Missirien* et datée *ce 21 mars 1645, à Lesergué* dans Daniel BERNARD, *Quelques lettres inédites de Guy Autret*, s. l. n. d., p. 18. « Monsieur, j'ay fait rendre toultes vos lettres à leur adresse ;

de temps et de lieu feraient sans doute varier les réponses à cette question presque à l'infini. Mais il semble bien, à la lumière de trop rares textes, que les services de nos facteurs aient souvent manqué aux nombreuses personnes qui trouvaient dans l'échange des lettres une distraction à leur ennui ou à leur solitude : peut-être, après tout, les correspondances étaient-elles, presque toujours, parvenues à leur point d'arrivée, quérables et non portables, comme paraît le signifier le texte que voici :

Monsieur. J'ay reçu votre lettre du 24 du passé, et qui est restée a Bain à la poste, attendu que je ne vais point a Bain, ayant la goute (80).

Quoi qu'il en fût, distances, intempéries, fondrières, et cent autres obstacles ne parvenaient pas à empêcher l'entretien d'actives relations de famille, d'amitié, d'affaires. Au rythme lent, mais sûr, de temps évanouis, au pas des mules, au trot des chevaux, dans les cahots des charrettes, parfois aussi au fond de la besace du piéton, voire du chemineau, avançaient doucement vers leur but des lettres d'une excellente tenue ou de pauvres billets presque informes, par lesquels nous ont été conservées les préoccupations, les sollicitudes, toujours, et souvent l'âme même des générations disparues.

LOUIS DURAND-VAUGARON.

l'on ne m'a envoyé de réponse pour vous faire rendre... » Lettre signée *Grandchamp Chierdel*, datée *A Moncontour*, le 21^e avril 1684 et adressée *A monsieur monsieur le marquis de Carcado, à son chasteau. A Carcado*. Dict. de Trévoux : Rendre, v. act. On dit aussi *rendre* une lettre, pour dire, la faire tenir à son adresse (1743).

(80) Lettre datée ce 8^e mars 1742, signée *Jars*, et adressée *A monsieur monsieur Duchemin, agent de madame l'abbesse de Saint-Sulpice. A Saint-Sulpice*. 24 H 63.